

SUR L'UTILISATION DU FORMOL EN THERAPEUTIQUE PISCICOLE

établie par M. J.-P. GERARD, Docteur Vétérinaire
Laboratoire d'Ichtyopathologie de l'INRA
78850 THIVERVAL-GRIGNON

Présentation :

Le « formol du commerce » utilisé pour le traitement des poissons est le produit obtenu par la dissolution d'un gaz « l'aldéhyde formique » dans l'eau. Cette solution est généralement incolore à la température ambiante, la présence d'un dépôt blanchâtre n'altère en rien la qualité du produit. La solubilité de ce gaz dans l'eau n'est que de 30 à 40 %.

Toutes les posologies que nous indiquons sont uniquement établies pour l'emploi des **solutions commerciales** et non de « l'aldéhyde formique ».

Cette précision est très importante car elle entraîne une variation de un à trois environ et les poissons ne supportent pas ce surdosage.

Indications :

Le formol est surtout actif contre les ectoparasites (costia, trichodina) de faible taille et dont la mise en évidence ne peut être effectuée qu'à l'aide d'un appareil optique. Il sera employé également pour traiter les alevins afin d'éviter le développement de ces parasites.

Nota : Alors que l'aldéhyde formique est un excellent désinfectant, le formol ne sera **jamais** utilisé pour la **désinfection**, il faut lui préférer soit l'eau de javel, soit les ammoniums quaternaires.

Toxicité :

Aux doses thérapeutiques indiquées, le formol n'est pas toxique pour les poissons à condition de respecter la durée et la dose pour un bain effectué à une température déterminée de l'eau.

Posologie :

Le formol est utilisé aux doses suivantes :

- 250 ppm* dans de l'eau dont la température est inférieure à 10°
- 200 ppm si la température est comprise entre 10° et 15°
- 160 ppm si la température de l'eau est supérieure à 15°.

* ppm : partie par million, soit : 1 gramme par mètre cube ou milligramme par litre

Mode d'emploi :

Les traitements sont surtout effectués dans les auges d'alevinage et nous conseillons de procéder de la façon suivante :

- 1) Les poissons à traiter seront à jeun de 12 heures.
- 2) Evaluer le volume d'eau à traiter et calculer la quantité de formol nécessaire (1/4 de litre de formol par mètre cube d'eau à traiter).
- 3) Prédiluer cette quantité dans un récipient, par exemple un arrosoir qui contiendra donc une solution mère concentrée.
- 4) Arrêter l'arrivée d'eau.
- 5) Répartir la solution concentrée de formol dans le bac d'alevinage puis brasser à l'aide d'un balai propre pour obtenir une solution homogène.
- 6) Après 15 minutes les 2/3 de l'eau sont vidangés et l'arrivée d'eau rétablie simultanément.

Périodicité des traitements :

A) Préventivement :

— Si le formol est employé seul des traitements périodiques préventifs devront être effectués tous les 10 jours.

Si le traitement au formol est combiné à d'autres traitements, nous proposons le calendrier suivant, en prenant comme jour de départ la fin de la résorption vésiculaire.

Jours après résorption	Traitements
5	Formol 250 ppm, 15 minutes
15	Formol
25	Ammoniums quaternaires 2 ppm
32	Formol
39	Ammonium quaternaire ou Furanace
44	Formol
50	Ammonium quaternaire ou Furanace
58	Formol
64	Ammonium quaternaire ou Furanace ou Sulfate de cuivre (fiche technique n° 1)
70	Formol
80	Ammonium quaternaire ou Furanace ou Sulfate de cuivre
90	Formol

B) Curativement :

Si aucun traitement préventif n'a été mis en œuvre et qu'une mortalité importante survient par ectoparasitose, 3 traitements à 24 heures d'intervalle pourront être effectués, puis un autre 48 heures après le dernier, puis un tous les dix jours.